

UNE JOURNÉE DANS VOTRE QUARTIER



Bruno Gallier
Maire de Brunoy
Vice-président de
la Communauté
d'agglomération
Val d'Yerres
Val de Seine



Claudine Rossignol
Adjointe au maire
chargée des quartiers
des Hautes-Mardelles
et des Deux Vallées,
du comité des fêtes et
des animations de quartier

PLU et Urbanisme : des questions ?

Appelez le 01 69 39 89 42,
les lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 11h45 et de 13h30
à 17h45. Mercredis et samedis
de 8h30 à 11h45.

Ou urbanisme@mairie-brunoy.fr

Pour cette dernière visite de quartier de l'année 2017, monsieur le Maire, Bruno Gallier, et les élus, ont été à la rencontre des habitants du quartier des Hautes Mardelles et des membres du Conseil Citoyen.

De nombreux riverains étaient présents et ont pu évoquer des problématiques diverses et variées touchant leur quotidien.

✓ ANRU

Mercredi 8 novembre, Bruno Gallier, maire de Brunoy et François Durovray, président de l'agglomération Val d'Yerres Val de Seine, en présence de Madame la Préfète et du directeur général de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) ont signé à la mairie de Brunoy, le protocole de préfiguration avec l'ANRU. Une signature qui permet de lancer les études de rénovation urbaine des Hautes-Mardelles à Brunoy et de La Plaine à Epinay-sous-Sénart. Une étude cofinancée par la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine et l'ANRU et qui a pour objectif de créer de la mixité sociale et d'y développer l'installation de services publics. Un développement qui a d'ailleurs commencé à Brunoy avec l'installation d'une antenne AFPA et de la CPAM au Pôle de services publics.

✓ PLU et Urbanisme

La première réunion publique relative à la révision du PLU a été organisée le 23 novembre dernier. Elle a été l'occasion pour les Brunoyens présents d'échanger avec le Maire et les informer du calendrier prévisionnel et des enjeux de cette révision.

Dans un cadre plus général, le Maire a tenu à rappeler que lors de l'obtention d'un permis de construire, il appartenait aux propriétaires de faire les aménagements nécessaires quant à l'accès à leur propriété et à la remise en état des trottoirs en cas de dommage constaté. Les différents services concernés sont et resteront vigilants quant au respect de la réglementation et des préconisations.

Mairie de Brunoy

Place de la mairie - BP 83
91805 Brunoy cedex

Renseignements : 01 69 39 89 14



BRUNOY

✓ Véhicules ventouses

Un point a été fait sur cette problématique récurrente notamment sur le boulevard Île-de-France. La configuration particulière du boulevard Île-de-France et de ses abords rend le contrôle des véhicules abandonnés et leur retrait complexe. En effet, si la chaussée appartient à la ville, les parkings sont la propriété des bailleurs. Aussi, une convention régie les actions pouvant être entreprises. Les véhicules sont dans un premier temps relevés par les bailleurs, la Police Municipale a ensuite la charge de procéder aux réquisitions permettant d'envisager leur retrait. D'ici la fin de l'année une trentaine de véhicules devraient, sauf contrainte particulière, être retirée du boulevard et de ses abords. Ces actions ont un coût important.

✓ Services à la population

Suite à l'arrivée l'été dernier de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, l'équipe municipale travaille à l'accueil, courant 2018 de nouveaux services au Pôle de Services Publics.

✓ Transports en commun et stationnement

Des échanges ont actuellement lieu avec Ile de France Mobilités (ex-STIF) afin de permettre un élargissement des horaires de passage le matin et le soir ainsi qu'en journée sur la ligne M. En outre la ligne C, actuellement composée des branches C1, C2 et C3 va être redéfinie pour permettre une meilleure rotation des véhicules et fluidifier les passages. Le Maire et son équipe ont ensuite parcouru l'ensemble de la résidence et notamment le 6 allée du Jura aux prises avec des dégradations intolérables. Déjà alerté de cette problématique par les riverains, le Maire a saisi le bailleur, le commissaire de Police et la Direction Départementale de la Sécurité Publique pour mettre fin à ces agissements inacceptables.



Cœur de ville,
cœur de vie,
cœur qui bat...

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Samedi 13 janvier 2018

17h30

Théâtre de la Vallée de l'Yerres
(4, rue Philisbourg)

2018.

**Le stationnement
en centre-ville
change !**

**Pour plus
d'information :
www.brunoy.fr
ou demandez
notre plaquette
Stationner facile
à Brunoy**



Mairie de Brunoy
Place de la mairie - BP 83
91805 Brunoy cedex

Renseignements :
01 69 39 89 14

Retrouvez l'actualité municipale
dans le mensuel Un Mois en Ville
et sur le site www.brunoy.fr